

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
33	33	26

Date de la convocation

29 AVRIL 2025

Date d'affichage de la délibération

Adoptée à l'unanimité

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE LAMENTIN

Séance du 06 MAI 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi six mai à dix-huit heures trente-trois, le Conseil Commune de LAMENTIN, s'est réuni à la salle des délibérations de la mairie, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jocelyn SAPOTILLE le Maire.

Présents : M. Jocelyn SAPOTILLE ; Mme Christiane TREIL-ALBON ; M. Bruno FELICIANNE ; Mme Manuela PETRO-METONY ; M. Lucien BEAUZOR ; Mme Liliane MAXIMIN – BAJAZET ; M. Rodrigue MOULIN ; M. Jean-Louis SAINSILY ; adjoints au maire.

Mme Sylviane FONDS ; M. Saturnin FRANCILLONNE ; M. Christian CITADELLE ; Mme Sylvie DAGONIA ; Mme Patricia VINGADASSALON ; Mme Clara RIGAH ; M. Martelin RATIER ; M. Arthur MARICEL ; Mme Karine GATIBELZA ; M. Didier MARICEL ; Mme Ludivine MARCELLUS ; Mme Francia ROSAMONT ; M. Patrick AJAS ; Conseillers Municipaux.

Représentés : Mme Gladys BURAT par Mme Manuela PETRO-METONY
Mme Anny GENIPA par Mme Christiane TREIL-ALBON
Mme Jacqueline BELFORT par M. Jean-Louis SAINSILY
M. Yvon COMBES par M. Jocelyn SAPOTILLE
M. Richard PROMENEUR par M. Christian CITADELLE

Absents : M. Ephrem GLORIEUX ; Mme Cindy ARNASSALON ; Mme Annick ABELA ; M. Benjamin GRACCHUS ; M. Bruno REMI ; Mme Edwige BEMATOL ; Mme Nicole RAMASSAMY

DELIBERATION N°2025/05/42

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU COLLÈGE APPEL DU 18 JUIN POUR UN SÉJOUR SCOLAIRE À LA DOMINIQUE

Dans le cadre de son ouverture sur le monde, le Collège Appel du 18 Juin organise un séjour à la Dominique à destination des élèves de 4e inscrits en SEGPA.

Ce projet vise à améliorer leur rapport à la langue anglaise dans un contexte professionnel. En effet, ces élèves rencontrent des difficultés d'apprentissage et s'impliquent peu dans l'apprentissage des langues étrangères. Ce séjour leur offrira une immersion réelle, au contact de professionnels anglophones, dans le cadre de la découverte des métiers, notamment dans les secteurs de l'Hygiène-Alimentation-Services et de l'Habitat.

Onze élèves domiciliés à Lamentin sont concernés par ce voyage, prévu du 5 au 12 octobre 2025.



Dans ce contexte, le Collège Appel du 18 Juin sollicite la Ville de Lamentin pour une aide financière d'un montant de 1 200,00 €, soit 109,09 € par élève.

Le budget prévisionnel du séjour est estimé à 20 910,00 € :

Dépenses prévisionnelles	Montant	Recettes prévisionnelles	Montant
Transport	1 650,00 €	Établissement	1 500,00 €
Hébergement + Pension complète	12 600,00 €	CAF	1 500,00 €
Excursions et visites	5 400,00 €	Familles	4 500,00 €
Frais	1 260,00 €	Mairie	1 200,00 €
-	-	CANBT	1 040,00 €
-	-	Rectorat	2 500,00 €
-	-	Département	2 250,00 €
-	-	Autres financements	4 920,00 €
-	-	Région	1 500,00 €
TOTAL	20 910,00 €	TOTAL	20 910,00 €

Le Maire propose au Conseil municipal d'allouer au Collège Appel du 18 juin, une subvention d'un montant de mille deux cents euros (1 200,00 €), pour onze élèves résidant à Lamentin.

Le Conseil municipal

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Considérant la nécessité d'accompagner ces élèves dans la réalisation de leur projet éducatif ;

Considérant la volonté de la commune d'accompagner ses jeunes dans leur parcours scolaire et leur ouverture sur le monde ;

Après avoir entendu l'exposé du maire et délibéré ;

DÉCIDE

ARTICLE 1 : D'allouer au Collège Appel du 18 juin, une subvention d'un montant de mille deux cents euros (1 200,00 €), pour onze élèves résidant à Lamentin.

ARTICLE 2 : De donner pouvoir au Maire pour signer tous les actes et documents, accomplir toutes les formalités administratives et financières pour mener à bien l'exécution de la présente.

ARTICLE 3 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la date de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Adoptée à l'unanimité

Pour extrait conforme, rendu exécutoire,

Le Maire,

Jocelyn SAPOTILLE

